

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/023

SEANCE DU 18 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit avril, à 18 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire**.

**Date de la Convocation**

11/04/23

**Date d'Affichage**

25/04/23

**Objet de la Délibération**

**Signature d'un marché public pour l'aménagement de la Plaine des Sports Christian JUMEL**

**Présents** : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, FIERLEJ, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, MONFRAIX, SANDOVAL, PERSYN.

**Absents** : M. SARICA

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET

M. DAGUES-BIE procuration Mme FIERLEJ

Mme RECH procuration à Mme PEGUES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

M. DOLAGBENU procuration à Mme SANDOVAL

Mme VITRICE procuration à Mme DEGEILH

M. CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

M. DESCHAMPS procuration à M. TOUNTEVICH

**Secrétaire** : Mme DASSENOY

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée et qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 03/03/23 dans la Dépêche du Midi afin d'attribuer le marché de travaux pour l'aménagement de la plaine de sports Christian Jumel scindé en tranches :

- Tranche ferme : Réalisation du terrain de football en gazon synthétique,
- Tranche optionnelle 1 : Réalisation de l'espace tennis (création de 2 courts de tennis + un demi-terrain mur),
- Tranche optionnelle 2 : Réalisation d'un espace Pumptrack,
- Tranche optionnelle 3 : Réalisation d'un espace fitness extérieur,
- Tranche optionnelle 4 : Aménagement paysager des espaces libres.

Au vu des critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation, et après avis de la commission MAPA réunie le 14/04/23, Monsieur le Maire propose de retenir le groupement d'entreprises suivant :

- ART DAN-SPTM-DUPUY, dont le mandataire est la société ART DAN, le Prouzeau 44 474 CARQUEFOU, pour un montant de 1 231 000,00 € H.T.

TRANCHE FERME	
Terrain synthétique	679 500,00 €
TRANCHES OPTIONNELLES	
1- Tennis	143 500,00 €
2- Pumptrack	109 750,00 €
3- Fitness	134 750,00 €
4- Aménagement paysager	163 500,00 €
TOTAL TRANCHES	1 231 000,00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 031-213101884-20230418-2023023-DE



## ***Délibération n°2023/023***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (26 Pour-2 Contre) :

-Autorise M. le Maire à signer le marché de travaux pour l'aménagement de la plaine de sports Christian Jumel avec le groupement d'entreprises désigné ci-dessus, pour un montant total de 1 231 000,00 € H.T. scindé en tranches, et tout document relatif à ce dossier,

-Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,

**Christophe Tountevich**